



Taux collectif des cotisations "Accidents du Travail" en 2012

A conserver

Le numéro de votre catégorie figure dans la zone "activité" de votre déclaration des salaires ou de votre facture. Il est précédé des chiffres 1, 2 ou 3 et suivi par le chiffre 0.

Culture et élevage	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	11	3,15 %	Cultures spécialisées : horticulture, pépinières, maraîchage, arboriculture.
	12	3,15 %	Champignonnières.
	13	2,70 %	Elevages spécialisés de gros animaux : chevaux domestiques, porcins, chiens.
	14	4,05 %	Elevages spécialisés de petits animaux : poules, lapins, abeilles, poissons, animaux à fourrure.
	15	5,80 %	Etablissements d'entraînement, de dressage et d'équitation, haras, sociétés de courses, louage de chevaux, élevage et dressage d'animaux sauvages ou exotiques.
	16	3,00 %	Conchyliculture.
	17	3,15 %	Marais salants.
	18	2,90 %	Culture et élevage non spécialisés.
19	3,45 %	Viticulture.	

Travaux forestiers	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	31	5,80 %	Sylviculture.
	32	3,22 %	Gemmage.
	33	10,65 %	Exploitation de bois : abattage, ébranchage, débardage sous toutes ses formes, débroussaillage, transport du bois suivant les travaux précédents, façonnage, conditionnement, carbonisation du bois sur le parterre de la coupe.
34	5,95 %	Scieries fixes.	

Entreprises de travaux agricoles	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	40	3,40 %	Travaux agricoles de toute nature.
	41	3,50 %	Entreprises de jardins et paysagistes, entreprises de reboisement.

Entreprises artisanales rurales	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	50	5,02 %	Artisans du bâtiment : charpentier, chauffagiste, couvreur, maçon, menuisier, plombier, réparateur de bâtiments, serrurier, puisatier.
51	5,02 %	Artisans d'entretien du matériel ou fournisseurs : bourrelier, charron, forgeron, maréchal-ferrant, mécanicien, réparateur de machines agricoles, tonnelier, bouilleur de crus, distillateur ambulant, évaronneur, tondeur de moutons.	

Coopératives agricoles	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	60	1,80 %	Coopératives et SICA de stockage et de conditionnement de produits agricoles, à l'exception des fleurs, fruits et légumes.
	61	1,85 %	Coopératives et SICA d'approvisionnement en produits divers (pesticides, plants et semences, aliments du bétail).
	62	3,15 %	Coopératives et SICA de traitement des produits laitiers.
	63	10,60 %	Coopératives et SICA de traitement de la viande comprenant une ou plusieurs des opérations suivantes : abattage, découpe, désossage, conserverie.
	64	4,40 %	Conserveries de produits autres que la viande.
	65	2,40 %	Vinification.
	66	2,70 %	Coopératives d'insémination artificielle.
	67	2,40 %	Coopératives de sucrerie, distillerie.
	68	4,40 %	Meunerie, panification.
	69	3,50 %	Stockage, conditionnement de fleurs, fruits ou légumes.
	76	4,40 %	Traitement des viandes de volaille : abattage, découpe, transformation.
	77	4,40 %	Coopératives diverses.

Organismes professionnels agricoles	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	80, 81, 82	1,12 %	Organismes de Mutualité Agricole, Caisses de Crédit Agricole Mutuel, autres organismes, établissements et groupements professionnels agricoles visés à l'article L722-20 du Code rural (6°), à l'exception des organismes à caractère coopératif.

Apprentis	du 01/01 au 31/12/2012	
	2,18 %	

Activités diverses	Catégorie	du 01/01 au 31/12/2012	Activité professionnelle
	90	2,50 %	Employeurs de gardes-chasse et gardes-pêche.
	91	2,50 %	Employeurs de jardiniers ou de gardiens de propriétés, gardes forestiers.
	92	2,50 %	Organismes de remplacement, entreprises de travail temporaire.
	97	0,37 %	Personnel enseignant agricole privé.
	98	2,00 %	Travailleurs handicapés des établissements ou sociétés d'aide par le travail.
		1,12 %	Personnel administratif pour toutes les exploitations ou entreprises.
		1,52 %	Ateliers et chantiers d'insertion.
		2,40 %	Stagiaires de la formation professionnelle continue.
		1,40 %	Salariés d'entreprise étrangère sans établissement en France.
	0,40 %	Elèves des établissements privés.	

Etablissement de Laval	Etablissement d'Alençon	Etablissement du Mans	
76 bd Lucien Daniel	52 Bd du 1 ^{er} Chasseurs	30 rue Paul Ligneul	
53 082 Laval Cedex 9	61011 Alençon Cedex	72032 Le Mans Cedex 9	
Tél. 02 43 91 41 41	Tél. 02 33 31 40 00	Tél. 02 43 39 43 39	
Fax. 02 43 91 16 14	Fax. 02 33 31 41 97	Fax. 02 43 39 43 43	www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr